



LE CONCOURS

2023

SOMMAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

3

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

5

DÉROULEMENT DU CONCOURS

6

PRÉPARATION

7

FORMATIONS PRÉCÉDENTES

8

CALENDRIER DES ÉPREUVES

9

PROGRAMME DES ÉPREUVES ET RÉFÉRENTIELS

10

MASTER CINÉMA

11

MASTER PHOTOGRAPHIE

16

MASTER SON

20

JURY ET BUREAU DU CONCOURS

26

Informations générales

L'École nationale supérieure Louis-Lumière propose une **formation initiale** professionnalisante, théorique et pratique, technique et artistique.

Placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'École est un établissement public d'enseignement supérieur qui recrute à Bac +2 par voie de concours. Elle dispense un enseignement dans le cadre de trois Masters: **Cinéma, Photographie, Son**.

La scolarité est gratuite pour les 150 étudiants (hors frais d'inscription annuels: 300 euros en 2021-2022). L'ENS Louis-Lumière participe à des projets de **recherche appliquée** et dispense des cours en **formation professionnelle continue**. Créée en 1926 sous l'impulsion de personnalités comme Louis-Lumière et Léon Gaumont, pionnière des écoles de cinéma et de photographie, l'École a emménagé à la **Cité du Cinéma** en juillet 2012. En 2013, elle a ouvert une classe «égalité des chances» en soutien à la préparation de son concours en partenariat avec la Fondation Culture et Diversité. Depuis 2014, elle est membre associé de l'Université Paris Lumières (UPL).

Informations sur le déménagement temporaire

L'ENS Louis-Lumière est située dans la Cité du Cinéma en plein cœur du futur Village Olympique pour les Jeux de 2024. Pour des raisons de sécurité et de logistique, l'école est contrainte de déménager temporairement durant cette période.

L'année universitaire 2023 / 2024 et **un semestre de l'année 2024/2025** se dérouleront dans les mêmes conditions mais dans un nouveau lieu où les infrastructures et le matériel seront adaptés aux besoins pédagogiques des formations.



CONDITIONS DE RECRUTEMENT

L'admission à la formation initiale s'effectue exclusivement par voie de concours ouvert aux candidats de nationalité française ou étrangère, âgés de **moins de 27 ans au 1^{er} janvier de l'année du concours**. Les candidats peuvent tenter le concours autant de fois que souhaité.

Les candidats doivent être titulaires du baccalauréat (ou équivalent) et avoir validé une première année, puis une deuxième année d'études supérieures équivalente à un Bac +2 dans une même formation. Les candidats peuvent également s'inscrire au cours de leur deuxième année de formation post-bac. Il leur sera alors demandé de justifier de la validation de leur deuxième année en cas de réussite au concours.

Les candidats titulaires d'un diplôme étranger équivalant à un Bac +2 peuvent être admis à concourir sur avis du jury du concours. Les diplômes en langue étrangère doivent impérativement être traduits en langue française par un traducteur assermenté, y compris les diplômes anglophones.

Les formations de l'ENS Louis-Lumière étant en français, les candidats non titulaires d'un diplôme francophone d'études secondaires (type baccalauréat) devront, lors du dépôt du dossier d'inscription au concours, présenter un test de français de niveau DELF B2*.

Lors de leur demande d'inscription au concours, **les candidats indiquent obligatoirement le Master choisi : Cinéma, Photographie ou Son**.

Les candidats devront joindre les pièces justificatives demandées. Toute demande incomplète sera refusée.

Les droits d'inscription au concours 2023 s'élèvent à 120 euros (60 euros pour les candidats boursiers en 2022-2023 ou en 2021-2022). Le paiement des frais d'inscription se fait en ligne sur un site sécurisé. **La préinscription n'est complète qu'à compter du paiement**.

Le jury du concours examine les candidatures et donne, ou non, son aval à la participation aux épreuves du concours. Les décisions prises par le jury ne sont pas susceptibles d'appel.

Si une personne n'était pas admise à concourir à la phase 1, elle serait remboursée ultérieurement. De même, chaque candidat dispose d'un délai de 14 jours à compter du paiement en ligne pour se désister et se faire rembourser. Pour ce faire, la demande doit être écrite à partir de l'adresse email renseignée lors de l'inscription et envoyée à l'adresse **bureau.concours@ens-louis-lumiere.fr**.

Les informations des candidats (email, ville de résidence, statut scolaire) pourront être transmises au service communication de l'ENS Louis-Lumière pour permettre l'envoi d'emails spécifiques à la vie de l'École (Journée Portes Ouvertes, classe égalité des chances...)**.

* *Compte tenu des délais d'obtention allongés pour ce document, un délai dérogatoire pourra être accordé. Les candidats qui seraient admis au concours d'entrée devront impérativement fournir le document d'ici le 30 juin 2023 pour que leur admission soit définitive.*

** *Ces informations sont exclusivement destinées aux seuls services internes de l'école et ne sont à aucun moment vendues, commercialisées ou louées à des tiers.*

DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours se déroule en deux phases :

La phase 1 est constituée de dossiers et/ou d'épreuves écrites*. Les sujets des dossiers seront communiqués en même temps que la liste des admis à concourir, les épreuves écrites se dérouleront à distance.

Il est rappelé que les dossiers constituent un travail devant refléter la personnalité et les compétences des candidats et doivent être réalisés dans cet objectif.

Pour les épreuves écrites en ligne, l'ENS Louis-Lumière fait appel à un prestataire externe spécialisé dans les examens et concours surveillés en ligne.

Les candidats auront besoin d'un ordinateur, d'une webcam, d'un micro et d'une connexion internet durant l'entièreté des épreuves. Les candidats devront passer les épreuves dans une pièce isolée pour éviter toute suspicion de fraude.

Ce prestataire aura accès aux emails et numéros de téléphone afin de pouvoir contacter les candidats durant les semaines précédant les épreuves écrites pour effectuer un test technique et vérifier le bon fonctionnement du système. En aucun cas le prestataire n'utilisera ces données à des fins commerciales ou pour communication à un tiers. Les candidats seront invités à effectuer ces tests techniques dans les meilleurs délais pour éviter tout souci. En cas de problème technique insoluble avéré et confirmé par le prestataire, les candidats seront priés de contacter le Bureau du concours au minimum 72 heures avant le jour du concours en ligne.

La phase 2 est constituée d'épreuves orales. Chaque phase est indépendante. Par conséquent, aucune moyenne n'est appliquée entre les différentes phases. Les dossiers réalisés en phase 1 pourront néanmoins servir de base de discussion lors des oraux de la phase 2.

À l'issue de la phase 1, le jury du concours détermine pour chaque Master le nombre de candidats admissibles à la phase 2.

À l'issue de la phase 2, 16 candidats au maximum par Master sont déclarés admis. Une liste complémentaire, présentée par ordre de classement, est arrêtée afin de remplacer le cas échéant les personnes qui se désisteraient.

* Les modalités du concours 2023 sont susceptibles d'évolution. La version définitive de la plaquette du concours 2023 sera mise en ligne le 19 décembre 2022.

PRÉPARATION

La préparation au concours fait une très large part au travail personnel et à l'initiative des candidats.

Les candidats devront d'abord posséder de **solides notions sur le domaine choisi** (Cinéma, Photographie ou Son). Lors des épreuves, les personnes démontreront leur aptitude à structurer et à mettre en valeur leurs savoirs (histoire des techniques et des principaux mouvements artistiques, actualité culturelle...), leur faculté d'analyse (études d'images fixes, de séquences filmiques, de sons, de dossiers techniques, écoute critique...) et leurs capacités d'expression orale et écrite.

Des connaissances scientifiques et techniques sont également exigées. Le champ et le niveau de ces connaissances varient selon le master choisi (voir le « Programme des épreuves » ainsi que les « Référentiels »).

Une pratique dans le domaine du Cinéma, de la Photographie ou du Son constitue un atout ainsi que la culture personnelle, qui sera recherchée comme complément des connaissances théoriques, aussi bien en art qu'en technique.

Enfin, le suivi de l'actualité (magazines artistiques et/ou techniques, salons professionnels, expositions, festivals, rétrospectives...) est conseillé et la consultation des annales du concours fortement recommandée.

FORMATIONS PRÉCÉDENTES

Il n'y a pas d'études privilégiées pour intégrer l'ENS Louis-Lumière, comme le montre la diversité des profils des étudiants admis.

En Master Cinéma, les candidats admis ont des bacs de la filière générale avec une dominante des bacs scientifiques, mais peuvent également avoir des parcours issus d'études secondaires littéraires ou économiques. Après le bac, les admis sont principalement issus d'un cursus à dominante cinéma-audiovisuel (BTS métiers de l'audiovisuel, universités ou classes préparatoires). Les admis viennent également de filières plus variées (lettres, sciences humaines, langues, écoles de commerce ou d'ingénieurs...).

En Master Photographie, les candidats admis ont des baccalauréats diversifiés. Leurs études post-bac sont variées, elles sont aussi bien littéraires et artistiques (arts plastiques, arts du spectacle, lettres, histoire, philosophie), techniques (BTS photo ou métiers de l'audiovisuel), qu'autres (mathématiques, architecture, droit, communication...).

En Master Son, les candidats admis ont majoritairement un baccalauréat scientifique et sont essentiellement issus d'études à dominante cinéma-audiovisuel (classes préparatoires audiovisuelles, classes préparatoires métiers du son, universités en cinéma, BTS audiovisuel) ou scientifique (classes préparatoires scientifiques, universités en science, écoles d'ingénieurs). Les admis possèdent également une solide culture sonore. Pour l'acquérir, un travail personnel est nécessaire, mais les candidats peuvent également se rapprocher des conservatoires ou suivre des doubles cursus (licence arts et spectacles ou musicologie...). La pratique d'un instrument n'est pas obligatoire.

CALENDRIER DES ÉPREUVES

- Ouverture des inscriptions (site internet de l'École) : **lundi 9 janvier 2023** à 14h00.
- Clôture des inscriptions: **lundi 6 février 2023** à 14h00.
- Paiement en ligne : **du mercredi 8 février au jeudi 23 février 2023** à 14h00.
- Publication des listes des admis à concourir sur le site internet de l'École et envoi des convocations aux épreuves écrites et des sujets des dossiers de la phase 1 par email : pour les 3 masters : **vendredi 10 mars 2023** à 15h00.

		Dates des épreuves	Lieu des épreuves	Publication des résultats
Cinéma	Phase 1	Date limite de rendu du dossier : lundi 20 mars 2023 à 14h	/	mardi 16 mai 2023 à 15h00
		Date de l'épreuve écrite à distance : jeudi 23 mars 2023*	En ligne	
	Phase 2	Du 5 au 9 juin 2023	ENS Louis-Lumière**	lundi 12 juin 2023 à 15h00
		Dates des épreuves	Lieu des épreuves	Publication des résultats
Photographie	Phase 1	Date des épreuves écrites à distance : mercredi 22 mars 2023*	En ligne	lundi 23 mai 2023 à 15h00
		Date limite de rendu du dossier : lundi 27 mars 2023 à 14h	/	
	Phase 2	Du 12 au 16 juin 2023	ENS Louis-Lumière**	lundi 19 juin 2023 à 15h00
		Dates des épreuves	Lieu des épreuves	Publication des résultats
Son	Phase 1	Date des épreuves écrites à distance : mardi 21 mars 2023*	En ligne	mercredi 31 mai 2023 à 15h00
		Date limite de rendu des travaux : vendredi 24 mars 2023 à 14h	/	
	Phase 2	Du 19 au 23 juin 2023	ENS Louis-Lumière**	lundi 26 juin 2023 à 15h00

* Les épreuves en ligne nécessiteront le recours à un ordinateur (sur Mac à partir d'OS10.12, sur Windows à partir de Windows 7-64bit ou Linux Ubuntu), un accès internet (navigateurs compatibles Chrome, Firefox, EDGE mais pas EDGE Chromium), une webcam et un microphone, ainsi qu'une pièce isolée durant le temps de l'épreuve. Les candidats n'auront droit qu'à un crayon, stylo et feuilles blanches. Les candidats seront invités à effectuer un test quelques semaines avant l'épreuve pour s'assurer que tout fonctionne. Les épreuves seront surveillées par un système de proctoring.

** Les épreuves pourront se tenir à distance en fonction de la situation sanitaire.

PROGRAMME DES ÉPREUVES ET RÉFÉRENTIELS



Master Cinéma

Phase 1*:

Le sujet du dossier sera communiqué le vendredi 10 mars 2023 à 15h00.

Le dossier devra être rendu au plus tard le lundi 20 mars à 14h (le dépôt de dossier se fera sur une plateforme en ligne).

L'épreuve écrite à distance aura lieu le jeudi 23 mars 2023**.

Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coeff.
Analyse filmique	Cette épreuve fait suite au visionnage d'un extrait. Il s'agit d'un exposé analytique d'un maximum de 5 pages, par lequel les candidats présentent les effets de sens recherchés par les choix esthétiques et techniques que l'extrait propose, notamment en ce qui concerne le mouvement de caméra, le cadrage, le montage, la lumière. Tout élément « extérieur » à l'extrait est pris en compte pour évaluer la culture cinématographique des candidats.	Visionnage 30 min + 3h d'épreuve en ligne	1
Dossier visuel	<p>Partie parcours personnel :</p> <p>Cette partie est composée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une synthèse du parcours suivi. - de réponses à un ensemble de questions portant sur la motivation, les aspirations professionnelles, l'appétence scientifique ainsi que l'intérêt personnel pour les domaines artistiques et techniques du cinéma. 	/	1
	<p>Dossier visuel :</p> <p>Suivant une consigne donnée, les candidats réalisent des photographies formant une séquence et les commentent en présentant leurs choix techniques et artistiques ainsi que les références qui ont inspiré ces prises de vues.</p>		

* Les modalités du concours 2023 sont susceptibles d'évolution. La version définitive de la plaquette du concours 2023 sera mise en ligne le 19 décembre 2022.

** Les épreuves en ligne nécessiteront le recours à un ordinateur (sur Mac à partir d'OS10.12, sur Windows à partir de Windows 7-64bit ou Linux Ubuntu), un accès internet (navigateurs compatibles Chrome, Firefox, EDGE mais pas EDGE Chromium), une webcam et un microphone, ainsi qu'une pièce isolée durant le temps de l'épreuve. Les candidats n'auront droit qu'à un crayon, stylo et feuilles blanches. Les candidats seront invités à effectuer un test quelques semaines avant l'épreuve pour s'assurer que tout fonctionne. Les épreuves seront surveillées par un système de proctoring.

Master Cinéma

Phase 2 : du 5 au 9 juin 2023

Les épreuves orales se dérouleront sur une demi-journée pour les entretiens (prévoir d'arriver 30 minutes en avance).

Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coeff.
Oral de sciences appliquées	<p>Cet oral a pour objectif de vérifier les notions scientifiques que les candidats sont censés maîtriser, sur la base du référentiel, ainsi que leur capacité de raisonnement.</p> <p>- Dans un premier temps, l'oral s'appuie sur un énoncé remis en début d'épreuve ayant pour but de tester les compétences mathématiques. Lors de la phase de préparation, les candidats en prennent connaissance et préparent des raisonnements et des réponses qui sont présentés et/ou discutés oralement.</p> <p>- Dans un second temps, l'oral s'organise autour d'un échange avec le candidat. Des questions plus générales seront posées sur la base du dossier visuel remis en Phase 1.</p> <p>Des calculs élémentaires et/ou en ordres de grandeur peuvent être requis.</p> <p><i>Voir le référentiel en annexe</i></p>	15 min de prépa + 30 min	1
Oral d'art et technique	<p>Cet oral consiste en un entretien sur des sujets d'ordre technique et artistique prenant appui sur le Dossier Visuel de la phase 1.</p> <p>Grâce à un exercice de manipulation simple, le jury appréciera la dextérité et le sens pratique des candidats.</p> <p><i>Voir le référentiel en annexe</i></p>	30 min	1
Oral de motivation et culture cinématographique	<p>Cet oral est divisé en deux parties.</p> <p>- Durant la première partie, le jury propose aux candidats de choisir un photogramme de film parmi plusieurs et de le commenter. L'objectif est d'apprécier la capacité d'analyse et d'imagination des candidats.</p> <p>- Durant la deuxième partie, le même jury discute avec les candidats de leur travail d'analyse filmique de la phase 1, de leurs motivations, de leur désir artistique et de leur culture cinématographique.</p> <p><i>Voir le référentiel en annexe</i></p>	30 min	1

RÉFÉRENTIELS

MASTER CINÉMA

Référentiel de l'oral de sciences appliquées

Ce référentiel liste les notions sur lesquelles les candidats pourront être interrogés. Il est basé sur les programmes d'enseignement du secondaire en vigueur (collège – lycée).

Mathématiques :

Fonctions et calcul algébrique :

- Fractions, Puissances, Racines carrées.
- Développements, factorisations.
- Résolution graphique et algébrique, équations et inéquations du 1er degré.
- Fonctions (propriétés et études qualitatives) : fonctions de référence (affine, polynômes du 2nd degré, logarithme, exponentielles, périodiques), dérivées, intégrales.

Géométrie :

- Géométrie plane : coordonnées d'un point, équations des droites, propriétés des triangles, quadrilatères et cercles, théorèmes de Pythagore et de Thalès, symétrie, trigonométrie.
- Géométrie dans l'espace : s'orienter dans l'espace, coupe d'une forme 3D par un plan, projections d'une forme 3D sur un plan.
- Vecteurs : translation, égalité, somme, produit, coordonnées.

Algorithmique et programmation (langage Python) :

- Modélisation et résolution d'un problème,
- Instructions élémentaires (affectation, calcul, entrée, sortie),
- Boucles (bornées et non bornées) et itérateurs, instruction conditionnelle.

Sciences physiques :

Unités :

- Système international d'unités, conversions, analyse dimensionnelle.

Optique :

- Natures ondulatoire et corpusculaire de la lumière : propagation, réflexion, réfraction, dispersion de la lumière, spectres d'émission et d'absorption d'un élément chimique.
- Lentilles minces convergentes : caractéristiques (focale, vergence, rayons de courbure), notion de longueurs algébriques, formation d'une image à travers une lentille mince convergente (nature, position et grandissement, constructions graphiques) et à travers un miroir.
- Synthèse additive et soustractive des couleurs.

Electricité / Electronique :

- Interactions entre charges électriques. (Qualitatif)
- Grandeurs fondamentales : courant, tension, puissance et énergie électriques.
- Dipôles linéaires : résistance et générateur, loi d'Ohm.
- Circuits électriques : lecture et compréhension d'un schéma électrique simple, branchements et utilisation des appareils de mesures électriques.
- Conversion analogique-numérique : échantillonnage, résolution, quantification, codage binaire.

Mécanique :

- Forces, équilibre et mouvements.
- Référentiel, trajectoire, vitesse de translation, vitesse de rotation.

Structure de la matière :

- Modèle de l'atome, l'élément chimique, cortège électronique (répartition des électrons dans les couches K, L et M).
- Édifices chimiques : ions et molécules, cristaux solides, liaisons ioniques et covalentes.

Remarques :

1. D'autres notions pourront être sollicitées mais le cas échéant, ce seront les capacités de raisonnement du candidat qui seront testées et non ses connaissances.
2. Ces notions seront abordées principalement de manière contextualisée et/ou appliquée au métier de directeur de la photographie.

Référentiel des oraux Art et Technique, et Motivation et Culture Cinématographique**Culture artistique :**

- Histoire du cinéma
- Approche esthétique des métiers de l'image
- Histoire des arts

Culture technique :

- Histoire des techniques cinématographiques et de leurs évolutions : l'argentique, le numérique, les matériels de prise de vue, la lumière, les projecteurs, les matériels de machinerie...
- Notion de grammaire cinématographique : échelle des plans, angulation caméra, mouvements, raccords, notions liées à la lumière (exposition, contraste, couleur...)
- Trucages simples

Retrouvez sur notre site des pistes de lecture pour la préparation du concours : <https://www.ens-louis-lumiere.fr/preparation>

Master Photographie

Phase 1*:

Le sujet du dossier sera communiqué le vendredi 10 mars 2023 à 15h00.

Le dossier devra être rendu au plus tard le lundi 27 mars à 14h (le dépôt de dossier se fera sur une plateforme en ligne).

Les épreuves écrites à distance auront lieu le mercredi 22 mars 2023 **

Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coef.
Dossier	<p>Le dossier comporte les éléments suivants :</p> <p>1 - les réponses à un ensemble de questions sur le parcours suivi et l'intérêt personnel pour le domaine de la photographie.</p> <p>2 - Réalisations personnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - portfolio personnel comportant au maximum 20 images - série de 5 images sur un thème imposé, numérotées de 1 à 5, accompagnée d'un texte de présentation <p>3 - analyse esthétique d'une photographie (choix libre à l'exclusion d'une réalisation des candidats)</p>	/	1
Composition	<p>Cette épreuve repose sur un commentaire de texte articulé autour d'un ou deux axes énoncés précisément. L'analyse sera fondée sur des exemples pris, entre autres, dans l'histoire et l'actualité de la photographie, des arts en général, des médias ou des nouvelles technologies ; selon un point de vue technique, culturel et/ou artistique.</p>	3h en ligne	1
Analyse technique d'images	<p>Cette épreuve comporte plusieurs documents visuels. Elle vise à évaluer les connaissances et les capacités d'analyse personnelles des candidats dans le domaine technologique.</p> <p>Dans une première partie, chaque document sera commenté selon un axe technologique, économique, historique et/ou basé sur l'usage de l'objet représenté.</p> <p>Dans une deuxième partie, les candidats choisiront les concepts ou objets représentés dans 2 documents parmi ceux proposés afin de construire une courte réflexion basée sur un lien entre les deux. Cette confrontation sera également d'ordre technologique, économique, historique et/ou basée sur l'usage de l'objet représenté, mais sans redondance avec les précédents commentaires.</p>	45 min en ligne	1

* Les modalités du concours 2023 sont susceptibles d'évolution. La version définitive de la plaquette du concours 2023 sera mise en ligne le 19 décembre 2022.

** Les épreuves en ligne nécessiteront le recours à un ordinateur (sur Mac à partir d'OS10.12, sur Windows à partir de Windows 7-64bit ou Linux Ubuntu), un accès internet (navigateurs compatibles Chrome, Firefox, EDGE mais pas EDGE Chromium), une webcam et un microphone, ainsi qu'une pièce isolée durant le temps de l'épreuve. Les candidats n'auront droit qu'à un crayon, stylo et feuilles blanches. Les candidats seront invités à effectuer un test quelques semaines avant l'épreuve pour s'assurer que tout fonctionne. Les épreuves seront surveillées par un système de proctoring.

Master Photographie

Phase 2 : du 12 au 16 juin 2023

Les épreuves orales se dérouleront sur une demi-journée pour les entretiens (prévoir d'arriver 30 minutes en avance).

Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coef.
Oral d'art et technique	<p>1- Les candidats présentent leur portfolio (remis dans le dossier de la phase 1) en exposant leurs intentions et parti pris à travers leurs choix techniques et artistiques.</p> <p>2- Une analyse esthétique comparée est proposée aux candidats. Elle prend appui sur l'image choisie et analysée par les candidats dans le dossier de la phase 1 : Le jury présente une nouvelle image en vis-à-vis de celle-ci. Il s'agit d'analyser le ou les effets de sens (formels et iconiques) produits par ce rapprochement des deux images et de dégager une ou plusieurs questions qui en résultent.</p> <p><i>*Voir le référentiel en annexe</i></p>	<p>15 min de prépa</p> <p>+</p> <p>30 min</p>	1
Oral de sciences appliquées	<p>Cette épreuve a pour objectif de jauger la maîtrise des notions scientifiques de base*. L'oral s'appuie en premier lieu sur un énoncé remis en début d'épreuve. Lors de la phase de préparation, les candidats en prennent connaissance et préparent des réponses, des raisonnements qui sont présentés et/ou discutés oralement.</p> <p><i>*Voir le référentiel en annexe</i></p>	<p>15 min de prépa</p> <p>+</p> <p>30 min</p>	1
Oral de culture et motivation professionnelle	<p>Les candidats présentent leur parcours et les raisons qui les motivent pour suivre un cursus au sein de l'Ecole. La discussion permettra de comprendre la capacité des candidats à se projeter dans un univers professionnel. Les candidats appuieront leurs propos sur leur portfolio, basé sur le dossier de la phase 1 et permettant une manipulation par le jury.</p> <p>Ils seront amenés à exprimer leurs connaissances culturelles et artistiques, à questionner les enjeux et les mutations actuelles du monde de la photographie. Les candidats présenteront et commenteront une bibliographie qui sera imprimée et donnée aux membres du jury. Le choix des références est laissé à l'appréciation de chaque candidat.</p>	30 min	1

RÉFÉRENTIELS

MASTER PHOTOGRAPHIE

Référentiel de l'épreuve d'analyse technique d'images :

Culture technique :

- Principes techniques fondamentaux en photographie.
- Marché et classification des matériels de prise de vue et d'éclairage.
- Technologie des équipements photographiques (prise de vue, éclairage, traitement, restitution).
- Connaissances du matériel informatique.
- Principes de base en imagerie numérique (chaîne de production et de traitement de l'image).
- Procédés Noir et Blanc et couleur du XX^e siècle.
- Bases de physique et chimie photographiques.

Référentiel de l'oral de sciences appliquées :

Mathématiques :

- Fractions, proportions, puissances de 10 et appréciation des ordres de grandeur.
- Polynômes du second degré, logarithme et exponentielle, fonctions usuelles (affines, puissances et sinusoïdales), dérivées, primitives.
- Géométrie euclidienne (périmètres, surfaces, angles, trigonométrie, théorèmes de Thalès et de Pythagore, calculs vectoriels).

Physique-chimie :

- Système international d'unités, analyse dimensionnelle, évaluation d'ordre de grandeur.
- Bases en électricité (courant, tension, puissance, énergie et dipôles).
- Optique : généralités sur la lumière (nature ondulatoire et corpusculaire, spectre, propagation, réflexion, réfraction, dispersion, diffusion), lentilles minces convergentes (distance focale et vergence ; nature, position et grandissement des images ; longueurs algébriques).
- Structure de la matière, la réaction chimique, oxydo-réduction, dissolution et dilution.

Culture technique :

Voir ci-dessus.

Remarque :

D'autres notions pourront être sollicitées mais le cas échéant, elles feront appel aux capacités de raisonnement des candidats et non à leurs connaissances.

Référentiel de l'oral d'art et technique :

Histoire de l'art, de la photographie et des nouveaux médias.
Sources : expositions, salons professionnels, festivals, bibliothèques et internet.

Retrouvez sur notre site des pistes de lecture pour la préparation du concours : <https://www.ens-louis-lumiere.fr/preparation>

Master Son

Phase 1* :

Les sujets seront communiqués le vendredi 10 mars 2023 à 15h00.

Les travaux devront être rendus au plus tard le vendredi 24 mars 2023 à 14h (le dépôt se fera sur une plateforme en ligne).

Les épreuves écrites à distance auront lieu le mardi 21 mars 2023 **

Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coef.
QCM électricité et électronique	L'objectif de cette épreuve est de vérifier les connaissances en électricité et en électronique, d'évaluer les capacités des candidats à raisonner et à apprécier des ordres de grandeur. L'utilisation de calculs de base peut être nécessaire dans certains cas. <i>Voir le référentiel en annexe</i>	60 min en ligne	1
QCM mathématiques et physique	L'objectif de cette épreuve est de vérifier les connaissances en mathématiques et en physique, d'évaluer les capacités à raisonner et à manipuler des équations ou des formules littérales ou à déterminer le résultat de calculs numériques. <i>Voir le référentiel en annexe</i>	60 min en ligne	1
Création et analyse sonores	Le candidat devra remettre : - une création sonore d'une durée maximale de 3 min en lien avec une thématique imposée ; - une analyse à partir de trois extraits de films disponibles en ligne et d'une question posée.	/	2

* Les modalités du concours 2023 sont susceptibles d'évolution. La version définitive de la plaquette du concours 2023 sera mise en ligne le 19 décembre 2022.

** Les épreuves en ligne nécessiteront le recours à un ordinateur (sur Mac à partir d'OS10.12, sur Windows à partir de Windows 7-64bit ou Linux Ubuntu), un accès internet (navigateurs compatibles Chrome, Firefox, EDGE mais pas EDGE Chromium), une webcam et un microphone, ainsi qu'une pièce isolée durant le temps de l'épreuve. Les candidats n'auront droit qu'à un crayon, stylo et feuilles blanches. Les candidats seront invités à effectuer un test quelques semaines avant l'épreuve pour s'assurer que tout fonctionne. Les épreuves seront surveillées par un système de proctoring.

Master Son

Phase 2 : du 19 au 23 juin 2023

Les épreuves orales se dérouleront sur une demi-journée pour les entretiens (prévoir d'arriver 30 minutes en avance).

Épreuve	Descriptif du contenu et objectifs de l'épreuve	Durée	Coef.
Oral d'écoute et d'analyse	Le jury propose aux candidats la diffusion d'une courte pièce sonore afin d'apprécier leur capacité d'écoute, d'analyse et d'imagination.	30 min	1
Oral de motivation et de culture générale	Il s'agit d'interroger le candidat sur sa culture, sa curiosité et son appétence relativement aux champs disciplinaires (artistiques, techniques, scientifiques) enseignés à l'école. Le jury cherchera aussi à cerner la cohérence du projet d'étude du candidat et sa motivation. Les candidats admis à la phase 2 devront fournir une lettre de motivation.	30 min	1
Oral de sciences et techniques	Cette épreuve se déroule en trois parties : Durant la première partie, l'oral s'appuie sur un énoncé remis en début d'épreuve. Lors de la phase de préparation, les candidats en prennent connaissance et préparent des réponses, des raisonnements qui sont présentés et/ou discutés oralement avec le jury. La deuxième partie de l'oral est consacrée à une discussion sur des questions de physique. La troisième partie de l'oral est consacrée à une discussion sur des sujets d'ordre technique en relation avec les domaines d'exploitation du son en prenant appui, notamment, sur les expériences des candidats. Voir le référentiel en annexe	15 min de prépa + 45 min	1

RÉFÉRENTIELS

MASTER SON

Culture technique :

- Histoire des techniques audio analogiques et audionumériques
- Caractéristiques générales d'une onde sonore
- Notions sur la perception auditive
- Notions technologiques du matériel analogique et numérique

Culture générale :

- Culture cinématographique
- Culture musicale
- Culture radiophonique

Motivation :

- Parcours antérieur
- Expérience et pratique personnelles
- Stages dans les domaines du son
- Connaissance des métiers et des débouchés
- Appétences et intérêts techniques

Electricité et électronique :

- Composants actifs : générateurs de signaux (tension, courant) de différentes formes (constant, périodique), caractéristiques de ces signaux.
- Énergie et puissance électriques.
- Composants passifs : résistance, potentiomètre, inductance, transformateur, condensateur.
- Lois générales des réseaux linéaires.
- Réseaux linéaires en régimes libre, forcé, transitoire, permanent.
- Réseaux linéaires en régime sinusoïdal. Filtres passifs.
- Alimentation linéaire.
- Composants à semiconducteur : diode, photodiode, diode électroluminescente, transistor bipolaire, transistor à effet de champ.
- Transistor en amplification et en commutation. Classes d'amplification.
- Amplificateur opérationnel en régimes linéaire et non linéaire. Montages fondamentaux.

- Filtres actifs.
- Logique : états logiques, opérateurs logiques, algèbre de Boole, arithmétique binaire.

Mathématiques et Physique :

Mathématiques

- Nombres complexes : module, argument, parties réelle et imaginaire, affixe, lien avec les coordonnées cartésiennes et polaires.
- Suites réelles et complexes : suites arithmétiques et géométriques, convergence, divergence, opérations sur les limites, comparaison de suites (suite négligeable devant une autre, suites équivalentes).
- Limites de fonctions : limites et opérations sur les limites, comparaison de deux fonctions au voisinage d'un point (négligeabilité, fonction équivalente).
- Dérivations et opérations sur les dérivées de fonctions à valeurs réelles ou complexes.
- Fonctions usuelles : exponentielles réelles et complexes, puissances, logarithmes, fonctions trigonométriques classiques et hyperboliques.
- Intégration et opérations sur les intégrales : majoration, comparaison, relation de Chasles, intégration par parties et changements de variables simples, primitives usuelles, intégrales impropres.
- Développement limités et opérations sur les développements limités.
- Équations différentielles du premier et second ordre à coefficients constants (réels ou complexes).
- Fonctions à plusieurs variables, dérivations partielles et différentielles.
- Polynômes et fractions rationnelles : zéros, pôles, décompositions en éléments simples, division euclidienne, division suivant les puissances croissantes.
- Matrices carrées : opérations simples (addition, multiplication, transposition), déterminant, inversion, systèmes d'équations linéaires (méthode de Cramer).
- Système de coordonnées dans le plan (cartésiennes, polaires), changements de repères.
- Droites, plans, cercles et sphères dans le plan : équations, intersections, isométries, barycentres, projections, rotations, translations, homothéties.
- Systèmes de coordonnées dans l'espace (cartésiennes et sphériques), changements de repères.

Physique

Systèmes de points matériels

- Variables de positions et de vitesse, repères galiléens, composition des mouvements, force d'inertie.
- Énergie cinétique, travail d'une force, énergie potentielle, conservation de l'énergie.
- Quantité de mouvement et sa conservation, moment cinétique et sa conservation.
- Chocs élastiques.

Systèmes matériels

- Centre d'inertie, champ de vitesses, énergie cinétique.
- Forces et couples extérieurs, action et réaction.
- Énergie potentielle, énergie mécanique.
- Oscillateur amorti, oscillations forcées, résonance.

Éléments de mécanique des fluides pour les phénomènes « unidimensionnels » (phénomènes ne dépendant que d'une coordonnée spatiale et du temps)

- Description eulérienne et dérivée particulaire.
- Équation de conservation de la quantité de mouvement (équation d'Euler).
- Équation de conservation de la masse.
- Relation de Bernoulli pour un écoulement irrotationnel, stationnaire ou non, compressible ou non, sans prise en compte des termes de pertes visqueuses.

Éléments de thermodynamique

- Variables extensives (volume), intensives (pression, température), équation d'état d'un gaz parfait.
- Notion d'énergie interne.
- Coefficients calorimétriques à pression ou à volume constant.
- Transformations isobare, isochore, isotherme, adiabatique réversible (loi de Laplace pour un gaz parfait subissant une transformation isentropique).
- Utilisation des différentielles.

Éléments de physique ondulatoire

- Modèles d'ondes aller et retour planes (« unidimensionnelles ») et sphériques (à rayonnement isotrope).
- Équation de propagation d'ondes classique pour les ondes planes « unidimensionnelles » et pour les ondes sphériques (à rayonnement isotrope).
- Principe de superposition et ondes stationnaires.
- Conditions aux limites, modes propres, fréquences propres.

JURY ET BUREAU DU CONCOURS

Jury du concours*

Présidence du concours: Vincent Lowy

Vice-Présidence: Ghassan Koteit

Cinéma: Jean-Marc Fabre, suppléant: Lucile Domenach

Photographie: Claire Bras, suppléant: Pascal Martin

Son: Jean Rouchouse, suppléant: Alan Blum

Bureau du concours

Adjoint – Direction des études (Concours et projets transversaux):
Emeric Sallon

Chargée de mission responsable du Concours:
Naomi Nicolas Kaufman

Assistante à la chargée de mission :
Clarisse Lemaître

École nationale supérieure Louis-Lumière
La Cité du Cinéma
20, rue Ampère BP 12
93213 La Plaine Saint-Denis Cedex

Tél: 33 (0)1 84 67 00 26

Courriel: bureau.concours@ens-louis-lumiere.fr

